

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
LOT 4 140 537 DU CADASTRE DU QUÉBEC (830-840 RUE DESNOYERS)**

PRENEZ AVIS que, lors de la séance régulière du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **5 septembre 2017 à 19 h** à la salle du conseil (2^{ième} étage) de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure pour le lot 4 140 537 du cadastre du Québec, situé au 830-840, rue Desnoyers.

Cette demande vise à déroger à la marge latérale minimale prévue à l'article 81 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280), afin de permettre l'implantation de l'agrandissement arrière du bâtiment, entre 1 mètre et 1,15 mètre au lieu de 1,5 mètre.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Montréal, le 17 août 2017

Pascale Synnott
Secrétaire d'arrondissement